

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Les figures parentales dans l'enquête « Biographies et entourage »

Éva LELIÈVRE et Géraldine VIVIER

INED, Paris, France

En Europe occidentale, un ensemble de configurations familiales spécifiques (émergentes ou non) conduit à envisager la pluriparentalité et ses conséquences sur le modèle généalogique dominant. Ainsi, les recompositions familiales, les conceptions médicalement assistées, l'homoparentalité et l'adoption amènent à repenser l'unicité et l'exclusivité des rôles paternel et maternel (Fine, 2001). D'autres univers culturels proposent au contraire des schémas où les différentes fonctions de la parentalité s'incarnent en un nombre variable de personnes (Goody, 1982, Brady, 1976). Dans la lignée de ces travaux, nous proposons d'explorer ici, à partir des données de l'enquête « Biographies et entourage » (INED, 2000 - 2001), l'univers des figures parentales et/ou de leurs « substituts » institutionnels (pension, foyer...) qui constitue l'encadrement de référence des individus enquêtés. Ce matériau nous semble particulièrement intéressant dans la mesure où il porte sur des personnes nées entre 1930 et 1950, et permet donc d'explorer les univers parentaux de générations contemporaines mais dont l'enfance et l'adolescence sont antérieures aux grandes transformations qui ont affecté les structures familiales à partir des années 70. La première étape de cette recherche, qui vise à identifier et à quantifier les différentes configurations parentales rencontrées, fera l'objet de cette présentation. Une seconde phase, en cours, consistera à approfondir les contextes de pluriparentalité, les logiques d'organisation de la parentalité et les différentes fonctions assurées par ces personnes et/ou ces institutions en termes de complémentarité, de substitution, de transmission, etc.

1. La question de la parentalité dans l'enquête « Biographies et entourage »

L'enquête « Biographies et entourage » se situe dans une double filiation : elle s'inscrit dans la lignée des collectes biographiques (enquête « Triple biographie » dite « 3B », INED 1980) et s'inspire aussi d'enquêtes ayant procédé à l'identification du réseau d'influence des individus (telles que « Proches et Parents », INED 1990). L'enquête « Biographies et entourage » s'est attachée à reconstruire l'entourage de 2830 individus, résidant en Île-de-France, tout au long de leur parcours afin de saisir les interactions entre trajectoires individuelles et trajectoires des membres du groupe d'influence (GRAB 1999). La reconstitution du parcours de chacun de ces groupes familiaux est faite à partir du témoignage d'un référent unique (l'enquêté) à l'aide d'un questionnaire comprenant une grille de recueil précise de sa trajectoire résidentielle, professionnelle et une partie relative à l'entourage.

La notion d'*entourage*, à la croisée du ménage et de la famille, définie par Bonvalet et Lelièvre (Lelièvre et Bonvalet, 1994 et Bonvalet et Lelièvre, 1995) et mise en œuvre dans cette collecte, propose de saisir le réseau d'influence constitué de l'ensemble des membres des ménages auxquels l'enquêté a appartenu au cours de son existence (qu'ils lui soient apparentés ou non), des personnes appartenant à sa lignée, des liens d'alliance (corésidents ou non) et d'éventuelles personnes librement citées par l'enquêté pour le rôle clef qu'elles ont joué dans sa vie (Lelièvre et al., 1997). Plus précisément, le questionnement de l'enquête « Biographies et entourage » recueille systématiquement des informations longitudinales biographiques sur les personnes suivantes :

- les parents biologiques et adoptifs de l'enquêté, voire les familles d'accueil et les conjoints de ses parents avec lesquels l'enquêté a corésidé au moins un an,

- les autres personnes désignées par l'enquêté comme ayant joué pour lui un rôle parental,
- les frères et sœurs, demi-frères sœurs, frères et sœurs de lait,
- les conjoints (mariés ou non, corésidents ou non) et les parents des conjoints,
- les enfants de l'enquêté et les enfants de son (ses) conjoint(s),
- les petits enfants.

Ces informations sont complétées par des renseignements plus succincts portant sur les grands-parents de l'enquêté et les personnes évoquées pour leur rôle clef (Lelièvre et Vivier, 2001).

L'univers parental, sur lequel porte cette présentation, constitue donc l'une des composantes de cet entourage. Nous allons en effet explorer ici l'entourage des personnes enquêtées alors qu'elles étaient enfant, et plus particulièrement pendant la période qui s'étend de leur naissance à leur quinzième année. En effet, l'âge de la scolarisation obligatoire étant de 14 ans en France, pour les générations observées, beaucoup sont ensuite partis en apprentissage, expérimentant tôt une certaine autonomisation ou entrée dans 'la vie adulte' initiée par le début de leur vie active. C'est donc dans un souci d'homogénéisation de la période prise en compte que nous nous concentrons sur la petite enfance et le début de l'adolescence, d'autres processus, relevant notamment du parcours professionnel, intervenant au delà.

L'exploration de l'univers parental de ces générations à partir des données de « Biographies et entourage » se justifie également par la richesse des informations disponibles sur cette période de l'enfance des enquêtés. En effet, le recueil qui procède d'une part à une reconstitution factuelle minutieuse de l'ensemble des lieux habités et, dans ces lieux, des personnes avec lesquelles l'enquêté a vécu, et d'autre part à la description de l'entourage, sollicite des informations biographiques sur un nombre important de figures parentales. On dispose ainsi non seulement des parcours des parents biologiques de l'enquêté, mais également d'éventuels parents adoptifs ou gardiens (dans le cas des familles d'accueil), des conjoints des parents de l'enquêté (belle-mère ou beau-père) s'ils ont vécu ensemble, et des personnes citées pour avoir joué un rôle parental pour l'enquêté¹.

1.1 Des « père » et « mère » à l'univers parental : la genèse du questionnement

Cet univers fourni résulte d'aménagements progressifs du questionnaire. Au fil des tests, la composition de l'entourage, et plus précisément celle de l'univers parental, s'est affinée et il est instructif de revenir sur les évolutions successives du questionnement concernant les parents de l'enquêté. En effet, elles sont révélatrices des représentations et des *a priori* attachés aux figures parentales dans les sociétés occidentales.

Les versions initiales du questionnaire, les plus simples, interrogeaient sur les dates de naissance et éventuellement de décès des parents. Aucune précision n'était apposée pour spécifier ce terme *parent*, ce qui témoigne implicitement du caractère unique et non ambigu de ce qui était attendu. Or, face à cette question, un enquêté² fournit non seulement les dates de naissance et de décès de ses parents « biologiques », morts en déportation, mais aussi celles de ses parents adoptifs, qui l'ont recueilli en 1943. Le critère d'unicité des personnes identifiées dans la catégorie de « père » et « mère » est ainsi remis en cause. Plusieurs « paires » de parents se succèdent, aucune n'est plus importante ou légitime que l'autre, aucune sélection ne serait pertinente ni acceptable.

¹ Dans l'ordre du questionnement, une fois les trajectoires des parents, parents adoptifs et conjoints des parents recueillies, la fiche suivante a pour entête : Y a-t-il des PERSONNES ayant joué pour vous un RÔLE PARENTAL ?

² interrogé dans le cadre d'un test conduit en novembre 97 : 64 questionnaires collectés par 8 enquêteurs INSEE.

Dans le test suivant conduit en juin 1998³, aux « parents » s'ajoutent alors « ceux qui ont joué un rôle de père ou de mère ». On s'attend à retrouver ici les parents adoptifs mais aussi les conjoints des parents (beaux-parents). Or ce test montre que si l'on mentionne effectivement bien les parents adoptifs, ce n'est pas systématiquement le cas des conjoints des parents qui ne sont pas toujours identifiés comme « ayant joué un rôle de père ou de mère ». Par exemple, Henriette dont la mère décède quand elle a 3 ans ne cite pas la deuxième femme de son père avec laquelle elle a pourtant vécu de 10 à 18 ans. De même Cécile, dont les parents se séparent quand elle a 2 ans, ne mentionne pas le deuxième mari de sa mère avec lequel elle a vécu de 3 à 12 ans. On voit bien ici que la désignation (40 ans après) de l'autre conjoint du père ou de la mère comme personne ayant joué un rôle parental ne résulte pas du seul fait d'avoir corésidé. Ceci indique une certaine dissociation des fonctions d'élevage et de figure parentale élective, et invite à se questionner sur les liens d'affinité que la relation parentale induit souvent implicitement. Or, ces relations d'affinité, qui peuvent vraisemblablement transformer un parent gardien en « père ou mère », n'ont rien d'automatiques. Elles ne semblent d'ailleurs pas aller davantage de soi avec les parents géniteurs. Dans ce même test de juin 1998, chaque personne de l'entourage (frères et sœurs, parents ou enfants) était appréciée par l'enquêté en terme de « proche » ou non. Et l'on observe que 22 individus, sur les 116 enquêtés, déclarent dans des termes bien tranchés⁴ qu'ils ne sont pas proches de leur père et/ou de leur mère biologiques. Par ailleurs, si certaines figures telles que les beaux-parents ne sont pas nécessairement reconnues comme ayant « joué un rôle parental », une grande variété d'autres personnes auxquelles les enquêtés attribuent une fonction parentale apparaît dans cet espace : grands-parents, voisine, nourrice, employeur...

Au fil des tests, une réalité plus complexe et moins strictement confinée à des figures uniques de « père » et « mère » s'est ainsi dessinée et la notion « d'univers parental », plus adéquate, s'est imposée pour saisir la multiplicité des figures qui recouvrent les rôles et les fonctions parentales du point de vue des enquêtés.

En outre, il faut noter que ces figures n'apparaissent pas seulement successivement. Dans de nombreux cas, elles se combinent et coexistent. Par exemple, Françoise décrit ses deux grand-parents paternels comme figures parentales. Comme elle et ses parents, ils vivent à Paris et coexistent avec les parents déclarés proches. De plus, dans ce même test de juin 1998, parmi les 22 enquêtés ne se déclarant pas proches de leur père et/ou de leur mère biologique, 9 ne mentionnent aucune personne comme ayant joué pour eux un rôle parental.

En définitive, la référence à un critère non seulement unique mais exclusif de « père » et de « mère », socialement construite et normée, cadre donc mal avec la diversité des réalités rencontrées, y compris dans ces générations.

1.2 Définition de l'univers parental dans « Biographies et entourage »

La version finale du questionnaire a ainsi pris en compte les parents biologiques et adoptifs et les conjoints des parents avec une égale profondeur de questionnement, et exploré les autres personnes identifiées par les enquêtés comme « ayant joué pour eux un rôle parental ». La pertinence de cette dernière catégorie, loin de susciter la moindre surprise ou ambiguïté pour les personnes enquêtées qui viennent de raconter en détail les trajectoires des parents pré-cités, est attestée par la proportion non négligeable d'entre elles (23%) qui mentionne au moins une autre figure parentale. Pour chacune de ces figures, une série de questions permet alors de saisir le profil familial et professionnel de la personne, son lien (de

³ 104 questionnaires collectés par 10 enquêteurs INSEE.

⁴ par la question systématiquement posée « êtes-vous proche ? » et les modalités : oui, non

parenté ou non) avec l'enquêté, mais aussi son rôle, ses relations avec l'enquêté et les circonstances⁵ dans lesquelles s'est exercée son influence.

Enfin, un autre aspect de l'encadrement quotidien de ces générations apparaît au fil de leurs trajectoires résidentielles au sein desquelles on peut repérer différentes périodes d'éloignement du foyer parental. Dans son travail sur la circulation des enfants en France au XX^e siècle, C. Clément (2002) montre que 5% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête Proches et Parents (représentative de l'ensemble de la population adulte en 1990) ont quitté le domicile de leur parents pour une durée supérieure à un an avant 15 ans. Cette proportion atteint 10% pour ceux ayant perdu leur père et pour ceux ayant perdu leur mère, et c'est avant 12 ans que ce produit cette « première coupure » pour 10% des personnes concernées.

Ces premières « coupures » ou périodes d'éloignement du domicile parental correspondent fréquemment à des séjours en pensionnat ou dans d'autres foyers (celui des grands-parents, de la tante ou de la marraine...) auxquels les enquêtés ont pu être confiés. Le rôle de ces « relais éducatifs » et les circonstances dans lesquelles ils prennent en charge les enfants nous semblent devoir être examinés conjointement à l'univers des référents parentaux. Par exemple, né en 1940 et aîné d'une fratrie de trois enfants, Claude passe les cinq premières années de sa vie chez ses grands parents maternels, en proche banlieue, tandis que son père mobilisé est prisonnier jusqu'en 1945 et que sa mère travaille et vit, à proximité, dans la capitale⁶. Cette période infantine explique la proximité et la complicité qu'il entretient avec sa grand-mère maternelle, mentionnée comme ayant joué pour lui un rôle parental. Dans le cas de Marcel, aîné de 8 enfants, un premier séjour en pensionnat débute à l'âge de 12 ans. Le pensionnat se situe néanmoins dans le même département que le foyer familial et Marcel retourne régulièrement chez ses parents. Ce premier départ s'avérera pourtant définitif puisque, souffrant de problèmes de santé, Marcel sera ensuite placé dans un centre scolaire médicalisé qui l'éloignera, cette fois, du domicile parental et où il restera de 17 à 20 ans.

Au delà des conséquences de ces « coupures » avec les parents, comment se répercutent ces périodes sur le façonnement de l'univers parental ? Quelle est la fréquence de ces situations ? De ce point de vue, les données collectées, de par leur caractère biographique, permettent de restituer à chaque instant de la trajectoire, le type et la composition du ménage dans lequel vit l'enquêté mais aussi la configuration familiale et l'univers éducatif au sens large, dans lesquels il évolue.

Avant de décrire les figures parentales qui s'ajoutent ou se substituent aux pères et mères géniteurs et de saisir les contextes dans lesquels se produisent des périodes d'éloignement du foyer parental par placement en pension ou chez des tiers, observons la composition des différentes configurations parentales possibles et leur distribution dans l'échantillon des franciliens âgés de 50 à 70 ans. Ces configurations décrivent donc des univers parentaux des années 30 au milieu des années 60.

2. Configurations parentales

2.1- De l'univers potentiel...

À ce stade de l'analyse sont pris en compte dans l'exploration de l'univers parental :

- les père et mère biologiques, considérés comme présents jusqu'aux 14 ans de l'enquêté si leur décès n'est pas intervenu avant cet âge,

⁵ A quelle période son influence a-t-elle été déterminante ? Pourquoi cette personne a-t-elle été importante ?

En quoi a-t-elle joué un rôle parental pour vous ? Les lieux de résidence passé et actuel, la fréquence des contacts passés et actuels avec l'enquêté.

⁶ Notons qu'il passe les week-end chez sa mère.

- le(s) conjoint(s) du père ou de la mère s'ils ont corésidé avec l'enquêté avant 15 ans,
- les parents adoptifs apparus avant 15 ans,
- et d'autres personnes citées comme ayant joué un rôle parental avant 15 ans.

Notons que, dans cette première étape, la présence des parents biologiques n'est définie que par le fait qu'ils soient vivants ; la prise en compte des situations familiales détaillées et notamment les autres cas de rupture du couple parental (séparation, divorce, voire séparation géographique) seront explorées pas à pas. La « présence » des parents biologiques est donc toute théorique, puisque s'ils sont vivants, rien n'assure qu'ils soient effectivement présents auprès de l'enquêté. Notons également que les différentes personnes composant l'univers parental des enquêtés peuvent indifféremment être présentes simultanément ou successivement entre 0 et 14 ans.

TABLEAU 1 : TYPES DE CONFIGURATIONS PARENTALES AVANT 15 ANS
(PARENTS VIVANTS ET PRÉSENCE D'AUTRES RÉFÉRENTS)

Type de configurations détaillées	Eff.*	%*	
Mère et père vivants	1975	69,79	
Mère et père vivants et rôle parental	429	15,16	18,27
Mère et père vivants et conjoint des parents (éventuellement désigné comme rôle parental)	54	1,91	
Mère et père vivants, rôle parental et conjoint des parents	24	0,85	
Mère et père vivants et au moins deux autres figures : rôle parental/parent adoptif /conjoint des parents	10	0,35	
Mère vivante	130	4,59	7,77
Mère vivante et rôle parental	49	1,73	
Mère vivante et conjoint des parents	25	0,88	
Mère vivante, rôle parental et conjoint des parents	13	0,46	
Mère vivante et parent adoptif (éventuellement désigné comme rôle parental)	3	0,11	
Père vivant et rôle parental	29	1,02	3,00
Père vivant	27	0,95	
Père vivant et conjoint des parents (éventuellement désigné comme rôle parental)	19	0,67	
Père vivant, rôle parental et conjoint des parents	9	0,32	
Père vivant et parent adoptif	1	0,04	
Configuration où les deux parents décèdent (ou sont inconnus) avant les 15 ans de l'enquêté(e), avec éventuellement d'autres figures parentales	33	1,17	1,17
TOTAL	2830	100,0	100,0
*Non pondéré			

En premier lieu, il est frappant de constater la variété des cas de figures rencontrés (tableau 1). La configuration où les deux parents géniteurs constituent l'univers de référence parental exclusif, au moins en *théorie* (puisque à ce stade les parents sont certes vivants mais pas forcément corésidents), est très majoritaire (69,8%), mais celles où s'ajoute une tierce personne au couple parental vivant ne sont pas pour autant marginales (18,3%). Et, en définitive, près d'une personne sur quatre a grandi dans un univers où ses père et/ou mère biologiques n'étaient pas les seuls référents parentaux.

En second lieu, on constate que la mère est la figure la plus présente dans l'ensemble des configurations parentales (seuls 4,2% des enquêtés ont perdu leur mère avant 15 ans

contre 8,9% d'individus ayant perdu leur père avant ce même âge), illustrant bien l'impact de la guerre sur l'univers parental de ces générations. Dans l'ensemble, 11,9% des enquêtés ont perdu au moins un de leurs parents géniteurs ou les deux avant 15 ans. Dans le cas de Marie, originaire du Calvados, elle perd ses deux parents en 1944. Recueillie par sa tante, elle commence à travailler comme bonne à 12 ans dans sa région, puis monte à Paris chez des particuliers à 14 ans. Aucune figure parentale n'est citée. Pour Jean-Marie, dont le père meurt d'un accident alors qu'il a 9 ans, un bref séjour en pension précède le début de son apprentissage qui commence à 13 ans après le décès de sa maman. Ici encore, aucun adulte n'est cité comme rôle parental. Leur apprentissage professionnel, forme d'émancipation précoce dans ces générations, commence avant 14 ans.

Observons plus en détail les configurations où apparaissent des liens électifs (tableau 2), c'est-à-dire des personnes identifiées comme ayant joué un rôle parental par les enquêtés et dont l'influence s'est exercée avant leur 15 ans. 585 enquêtés (soit 20,7% des enquêtés) en mentionnent au moins une, soient 803 personnes citées pour avoir joué un tel rôle.

Dans la majorité des cas (79,3%), ces rôles parentaux s'ajoutent à un univers où les deux parents sont, si ce n'est présents, du moins vivants. Reste que 18% des enquêtés s'inscrivent dans une configuration comprenant un rôle parental ont perdu leur père ou leur mère avant 15 ans et 2,6% des enquêtés ont perdu leurs deux parents avant cet âge.

TABLEAU 2 : LES CONFIGURATIONS COMPRENANT UN RÔLE PARENTAL

Types de configuration	Fréquence	%*	
Mère + père + rôle parental	429	73,3	79,3%
Mère + père + rôle parental + conjoint des parents	25	4,3	
Mère + père + rôle parental + parent adoptif	6	1,0	
Mère + père + conjoint des parent désigné comme rôle parental	4	0,7	
Mère + rôle parental	49	8,4	10,8%
Mère + rôle parental + conjoint des parents	13	2,2	
Mère + parent adoptif désigné comme rôle parental	1	0,2	
Père + rôle parental	29	5,0	7,3%
Père + rôle parental + conjoint des parents	9	1,5	
Père + conjoint des parents désigné comme rôle parental	5	0,8	
Configurations où les deux parents décèdent (ou sont inconnus) avant les 15 ans de l'enquêté(e), avec mention d'un rôle parental et éventuellement d'autres figures	15	2,6	2,6%
Total	585	100,0	100,0
*Non pondéré			

En termes relatifs, on s'aperçoit que parmi les personnes ayant vécu le décès d'un (au moins) de leur parents avant 15 ans (soit 11,9% de l'ensemble des enquêtés), 37,5% ont mentionné une personne ayant joué pour eux un rôle parental. Les personnes désignées comme rôles parentaux sont donc sur-représentées en cas de décès du père et/ou de la mère. Toutefois, parmi ceux ayant gardé leurs deux parents vivants jusqu'à 14 ans au moins (soit 88,1% de l'échantillon), 18,5% mentionnent aussi une autre personne ayant exercé pour eux un rôle parental. Au delà d'un seul effet de « substitution » à un parent décédé ou de « compensation », on ne peut donc négliger l'incidence de tierces personnes qui s'ajoutent au binôme parental traditionnel.

Qui sont donc ces autres figures parentales ?

28 types de liens différents avec les enquêtés peuvent être identifiés, mais la grande majorité de ces figures parentales (soit 87%) lui sont apparentées :

- 54% appartiennent à la génération des grands parents,
- 25% appartiennent à la celle des parents : tantes, oncles, conjoints des parents...
- et 8% s'inscrivent dans la génération des enquêtés : sœurs, frères, cousins...

13% des figures parentales n'ont au contraire aucun lien de parenté. Il s'agit alors souvent de nourrices, d'employeurs, d'employés des parents, d'amis de la famille, mais aussi d'instituteurs, de voisins, voire d'inconnus...

Enfin, de façon assez attendue, on constate qu'il s'agit principalement de femmes (68% contre 32% d'hommes).

2.2 ... À l'univers effectif

Pour avancer dans cette réflexion, il faut maintenant prendre en compte la présence *effective* des parents dans le foyer des enquêtés (tableau 3). L'observation de la corésidence avec le père et la mère jusqu'à 14 ans inclus permet d'affiner l'analyse en intégrant absence ou discontinuités de corésidence d'au moins un an avec les parents entre 0 et 14 ans, quel qu'en soit le motif : séparation géographique liée à une activité professionnelle, au départ à la guerre, divorce des parents, confiage de l'enquêté à de tierces personnes ou à des institutions...

TABLEAU 3 : TYPES DE CONFIGURATIONS PARENTALES AVANT 15 ANS
(PARENTS VIVANTS ET CORÉSIDENTS SANS INTERRUPTION ; PRÉSENCE D'AUTRES RÉFÉRENTS)

Types de configuration	Fréquence*	%*	
Mère + père, présents en continu	1384	48,90	53,92
Mère + père + rôle parental	142	5,02	
Mère présente en continu uniquement	389	13,75	19,01
Mère présente en continu + rôle parental	96	3,40	
Mère présente en continu + conjoint des parents	48	1,70	
Mère présente en continu + rôle parental + conjoint des parents	6	0,21	
Père présent en continu uniquement	37	1,31	2,45
Père présent en continu + rôle parental	20	0,71	
Père présent en continu + conjoint des parents	9	0,32	
Père présent en continu + rôle parental + conjoint des parents	3	0,11	
Ni mère, ni père présents en continu de 0 à 14 ans (total)	696		24,59
Ni rôle parental, ni parent adoptif ou conjoint des parents	324	11,45	
Rôle parental	274	9,68	
Rôle parental + conjoint des parents	38	1,34	
Conjoint des parents	33	1,17	
Parent adoptif	19	0,67	
Rôle parental + parent adoptif	6	0,21	
Parent adoptif + conjoint des parents	2	0,07	
Total	2830	100,0	100,0
*Non pondéré			

Lorsque l'on prend en compte la présence effective des parents au quotidien dans le foyer, on s'aperçoit cette fois que seuls 54% des enquêtés ont grandi avec leurs deux parents géniteurs, de 0 à 14 ans, sans interruption supérieure à un an. A contrario, 46% n'ont pas continuellement vécu avec leurs deux parents, que ce soit en raison du décès de leur père ou de leur mère ou d'un autre type de séparation. Dans une grande partie des cas, c'est plutôt le père qui est absent du foyer : 19% des enquêtés ont vécu au moins un an avec leur mère et sans leur père ; la situation inverse (père présent, mère absente) est beaucoup plus marginale ; elle ne concerne que 2,5% des enquêtés. Mais ce qui semble remarquable, c'est la proportion de ceux qui ont passé au moins un an sans leur père et un an sans leur mère au quotidien (simultanément ou successivement avant 15 ans) : ils représentent près d'un quart des enquêtés.

De telles situations peuvent en partie s'expliquer par les séjours en collectivité, et notamment en pensionnat, qui constituent l'un des cas de figure possibles d'interruption de coresidence avec les parents. Les autres situations qui correspondent à cette configuration parentale sont principalement des confiages : les enfants, dans des circonstances variées, ont été vivre chez des parents, dans des familles d'accueil, chez des employeurs... A ainsi Lucienne, durant la convalescence d'une longue maladie, va vivre une année « au bon air » chez ses grands-parents dans l'Hérault. Elle y séjournera ensuite pendant toute son enfance et son adolescence lors des vacances scolaires. Notons que ceux-ci ne sont pas pour autant désignés comme ayant joué pour elle un rôle parental. Lucien, dont le papa décède en 1942, vit avec sa mère jusqu'à ce qu'elle se remarie en 1946. Agé de 13 ans, il est alors envoyé chez sa grand-tante à Paris.

2.3 Les relais institutionnels

Sur l'ensemble des 2830 individus enquêtés, 336 soit 12% ont séjourné au moins une fois en collectivité avant l'âge de 15 ans. Pour les trois quart d'entre eux, l'institution fréquentée dans l'enfance est un pensionnat, mais l'on trouve aussi des séjours en orphelinat, en sanatorium, préventorium et autres structures médicales, voire des passages par des centres de détention, maisons de correction, foyers de réfugiés ou foyers d'urgence...

Évidemment, de façon mécanique, ceux qui ont séjourné en collectivité pour une période d'une année au moins ont connu une interruption de coresidence avec leurs deux parents avant 15 ans. Relions donc séjours en pensionnat et configurations parentales (selon la présence en continu ou non du père et/ou de la mère biologique) et examinons en détail les répartitions résultantes (tableau 4).

TABLEAU 4 : TYPES DE CONFIGURATIONS PARENTALES AVANT 15 ANS
(PARENTS VIVANTS ET CORÉSIDENTS SANS INTERRUPTION ; PRÉSENCE D'AUTRES RÉFÉRENTS
ET FRÉQUENTATION D'UNE INSTITUTION ÉDUCATIVE)

Type de configuration	Eff.*	%
Les deux parents présents en continu de 0 à 14 ans	1 526	54,0
Mère présente en continu de 0 à 14 ans	539	19,1
Père présent en continu de 0 à 14 ans	69	2,4
Aucun référent parental présent en continu de 0 à 14 ans +institution	209	7,3
Aucun référent parental présent en continu de 0 à 14 ans	115	4,1
Père et mère non présents en continu mais au moins un autre référent +institution	127	4,5
Père et mère non présents en continu mais au moins un autre référent	245	8,6
Total	2 830	100%
* non pondérés		

Parmi ceux qui n'ont aucun référent parental présent en continu de 0 à 14 ans (324 enquêtés), 64,5% ont effectivement fait un séjour en collectivité. Cette proportion est pratiquement réduite de moitié (34%) si l'on considère le groupe de ceux qui n'ont pas corésidé en continu avec leurs parents mais ont cité au moins un autre référent parental (372 personnes). Ces distributions sont toutefois délicates à interpréter à ce stade de l'analyse.

Si l'institution intervient comme structure d'encadrement deux fois plus souvent dans les univers parentaux marqués par l'absence d'autres référents, il faut se rappeler que la configuration où les parents biologiques constituent l'univers de référence parental exclusif est la plus courante. Ces situations correspondent massivement à l'envoi d'un enfant en pension, sans qu'aucun autre événement (décès ou autre séparation) ne soit intervenu. Il s'agit alors plutôt du reflet de l'offre réduite des structures scolaires, voire de choix éducatifs... bien que l'on ne puisse exclure l'idée d'une utilisation du pensionnat comme univers éducatif de substitution facilitant la gestion de situations difficiles (trop grande charge de travail, fratrie nombreuse, problèmes de santé des parents...).

Enfin, il est particulièrement intéressant de se pencher sur les enfants qui n'ont pas vécu en continu avec leur père et avec leur mère mais qui ne sont jamais allés en collectivité puisque l'interruption ou l'absence de corésidence avec les parents ne peut alors s'expliquer par un placement dans une institution. Ils représentent 13% de l'ensemble des enquêtés ; ce sont ces enfants qui ont été confiés pour au moins une année avant leur 15 ans.

3. En définitive...

Ces explorations mettent en lumière des pratiques variées dont l'interprétation en finesse dévoilera la richesse des situations familiales expérimentées par ces générations. Énumérons quelques indicateurs remarquables :

- Si 88% des personnes interrogées (représentatives des résidents d'Île-de-France nés entre 1930 et 1950) ont coexisté avec leurs parents au moins jusqu'à l'âge de 14 ans, seulement 49% de l'échantillon a connu un encadrement où les deux parents biologiques ont constitué leur univers de référence parental exclusif.
- Les configurations où apparaît au moins une personne désignée comme ayant joué un rôle parental et dont l'influence s'est exercée avant les 15 ans de l'enquêté(e), concerne 20% des enquêtés.
- 12% des enquêtés ont séjourné au moins une fois en collectivité avant l'âge de 15 ans.
- 13% des enquêtés ont grandi dans un univers où les parents géniteurs n'ont pas été présents en continu entre 0 et 15 ans sans pourtant avoir été en collectivité : parmi ces personnes, beaucoup ont alors été confiées à des tiers pour une année minimum.

BIBLIOGRAPHIE

- BRADY I.(Ed.), 1976. *Transactions in kinship, adoption and fosterage in Oceania*, Honolulu, Hawai Univ. Press, ASAO Monograph n°4.
- CLÉMENT C., 2002. « La circulation des enfants en France au XXe siècle », communication au Colloque de l'AIDELF, Dakar, déc. 2002.
- FINE A., 2001. « Pluriparentalités et systèmes de filiation dans les sociétés occidentales », in : *Les pluriparentalités dans les sociétés occidentales*, Le Gall (Ed.), Paris, PUF.
- GOODY E.,1999. « Sharing and Transferring Components of Parenthood : The west African Case » in : *Adoption and Fosterage*, M.Corbier (Ed.), Paris, de Boccard, pp. 369-388.
- BIOGRAPHIES D'ENQUÊTES, bilan de 14 collectes biographiques*, 1999. (GRAB) Groupe de réflexion sur l'approche biographique, Méthodes et Savoirs n°3, Ed. de l'INED/PUF, Paris, 340 p.
- BONVALET C., LELIÈVRE E., 1995. « Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial », *Sociologie et Sociétés*, n° spécial : Une nouvelle morphologie sociale, vol 27, n°2, pp. 177-190.
- LELIÈVRE E., BONVALET C., 1994. « Construire les principes d'une analyse biographique du groupe familial », in : *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Actes du séminaire international de l'AIDELF (1996), pp.103-116.
- LELIÈVRE E., BONVALET C., et X. BRY, 1997. « Analyse biographique des groupes, les avancées d'une recherche en cours », *Population*, n° spécial : Nouvelles approches méthodologiques en Démographie, 4, pp. 803-830.
- LELIÈVRE E. et G. VIVIER, 2001. « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif, l'enquête « Biographies et entourage », *Population*, n°6, vol 56, pp. 1043-1074.